M.R.B.C. - A.A.T.L. Direction des Monuments et des Sites M. P. CRAHAY Directeur C.C.N.- Rue du Progrès, 80, bte 1 1035 Bruxelles

V/Réf.: /

N/Réf.: AVL/ah/BXL-2.1083/s428

Annexe: /

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Objet : <u>BRUXELLES / MOLENBEEK-SAINT-JEAN. Proposition de classement comme</u> ensemble des trois ponts situés sur le tronçon du canal Bruxelles-Charleroi situé entre l'écluse de Molenbeek et le bassin Beco, à savoir :

- le pont de la Porte de Flandre, reliant la rue Dansaert à Bruxelles à la chaussée de Gand à Molenbeek,
- le pont situé devant le petit château, reliant la rue de Witte de Haelen à Bruxelles à la rue de l'Avenir à Molenbeek,
- les éléments décoratifs du pont de la place Sainctelette.

Conformément à l'article 222 § 2 du COBAT nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'en sa séance du 6 février 2008, notre Assemblée a proposé le classement comme ensemble des trois ponts sur le tronçon du canal de Bruxelles-Charleroi entre l'écluse de Molenbeek et le bassin Beco, en raison de leur valeur historique, esthétique et sociale.

Réalisé dans les années 1930, cet ensemble mérite une protection légale comme élément important du patrimoine portuaire et urbain. Il s'agit de trois ouvrages d'art emblématiques pour la modernisation de cette partie du canal qui a eu lieu pendant l'Entre-deux-guerres. Ils témoignent également du soin qui était, à l'époque, apporté par les autorisés publiques à l'élaboration des grands projets de travaux publics.

Les éléments proposés au classement comme ensemble sont :

- le pont de la rue de Flandre :
 - les quatre massifs d'angle et leur retour en pierre bleue,
 - les parapets en pierre bleue et en bronze,
 - les deux escaliers de halage ainsi que les dalles en pierre bleue marquant l'accès à ceux-ci,
- le pont devant le petit château :
 - les quatre massifs d'angle et leur retour en pierre bleue,
 - les parapets en pierre bleue et en bronze
 - les deux escaliers de halage ainsi que les dalles en pierre bleue marquant l'accès à ceux-ci,
- les quatre massifs d'angle du pont de la place Sainctelette.

Cet ensemble est revêtu d'une importante *valeur patrimoniale* tant sur le plan *historique*, qu'*esthétique* (à savoir architecturale) et *sociale*.

Pour augmenter la capacité du canal de Charleroi et dans le cadre de sa modernisation, en cours depuis 1890, on décide dans les années 1920 de moderniser l'ensemble des écluses et de les réduire en nombre. Ainsi, la grande écluse de Molenbeek est reconstruite vers 1927-1930. Cette campagne de travaux comprend également l'abaissement considérable du niveau d'eau du canal sur le tronçon longeant le pentagone ainsi que le réaménagement des mur des quais tel qu'on les connaît aujourd'hui. A cette occasion seront également réalisés les trois ponts faisant l'objet de la demande actuelle. Ceux de la porte de Flandre et de la place Sainctelette sont conçus en remplacement d'anciens passages sur écluse. Un troisième pont remplace la passerelle pour piétons jadis située dans le prolongement de la rue de Witte de Haelen.

La construction des ponts est attribuée par voie de concours lancé à la fin des années 1920 par le Ministère des Travaux Publics. Le concours est remporté par l'architecte liégeois Victor Rogister (1874-1955), en collaboration avec le sculpteur malinois Ernest Wijnants (1878-1964). Les éléments décoratifs des ponts sont réalisés en pierre bleue dans le style massif et assez statique, caractéristique des grandes campagnes des travaux publics des années 1930 conçus dans le style du « monumentalisme moderne ».

La réalisation des ponts a également renforcé la liaison entre les deux rives du canal et entre le territoire de Bruxelles et de Molenbeek, facilitant le trafic entre les deux communes de marchandises et de main d'œuvre, ce qui revêt les ponts également d'une valeur sociale.

Notre Commission demande que votre Direction prenne en charge l'élaboration du dossier définitif. Dans cet objectif, nous vous transmettons une description sommaire des trois ponts ainsi qu'une notice sur leur intérêt patrimonial. La zone de protection proposée dans le cadre de cette demande est également jointe au dossier.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO Secrétaire G. STEGEN Vice-Président

PROPOSITION DE CLASSEMENT

COMME ENSEMBLE

DES ELEMENTS PONTS EN BETON REALISES PENDANT LA CAMPAGNE DE MODERNISATION VERS 1930, DU TRONCON DU CANAL SITUE ENTRE L'ECLUSE DE MOLENBEEK ET LE BASSIN BECO.

EN RAISON DE LEUR VALEUR HISTORIQUE, ESTHETIQUE ET SOCIAL.

Enumération des éléments proposés au classement

- du pont de la rue de Flandre :
 - les quatre massifs d'angle et leur retour en pierre bleue,
 - les parapets en pierre bleue et en bronze,
 - les deux escaliers de halage ainsi que les dalles en pierre bleue marquant l'accès à ceux-ci,
- du pont devant le petit château :
 - les quatre massifs d'angle et leur retour en pierre bleue,
 - les parapets en pierre bleue et en bronze
 - les deux escaliers de halage ainsi que les dalles en pierre bleue marquant l'accès à ceux-ci.
- les quatre massifs d'angle du pont de la place Sainctelette.

Description du bien proposé au classement

Les trois ouvrage d'art et leurs décorations ont été réalisés vers 1935 selon les plans de l'architecte Victor Rogister, à l'initiative du Ministère des travaux publics, dans le cadre des travaux de modernisation et d'élargissement de cette partie du canal, réalisés dans les années 1930 suite à la construction de la nouvelle écluse de Molenbeek en xxxx.

<u>Pont de la Porte de Flandre, reliant la rue Dansaert à Bruxelles à la chaussée de Gand à Molenbeek.</u>

Pont <mark>en béton armé</mark> pour piétons et circulation automobile traversant le canal Bruxelles-Charleroi dans l'axe de la rue Antoine Dansaert à Bruxelles et la chaussée de Gand à Molenbeek-Saint-Jean.

Au niveau de la voirie, l'ouvrage d'art est caractérisé par des têtes de pont en pierre bleue, sous forme de parallélépipèdes implantés en saillie aux quatre angles du pont. Elles sont complétées par des balustrades en pierre bleue et en bronze (éléments coulés la Cie des Bronzes de Molenbeek) qui se prolongent sur les quais. Des blocs de pierre à forme arrondie constituent l'articulation des pierres d'angle aux balustrades. Plus prononcés sur le pont que vers les quais, ils forment une liaison très fluide des éléments divers. A l'ouest du pont est situé un escalier accessible par le parapet menant vers le passage de hallage. Des grandes dalles en pierre bleue striée placées dans les trottoirs marquent l'accès à ceux-ci.

Les faces des têtes de pont implantées du côté ouest, vers la Ville de Bruxelles, sont décorées de bas-reliefs à motifs géométriques d'inspiration précolombienne. Sur le pilier sud figure une tête de lion stylisée pourvue d'une crinière et de griffes, ainsi que d'ailes et de pattes débordantes sur les balustrades. Le pilier nord est décoré d'une tête humaine ainsi que d'une figure d'enfant tenant en mains une boule et une croix. Les lignes géométriques débordent également sur les balustres.

Pont situé devant le petit château, reliant la rue de Witte de Haelen à Bruxelles à la rue de l'Avenir à Molenbeek.

Pont en béton armé pour piétons et circulation automobile traversant le canal Bruxelles-Charleroi.

Au niveau de la voirie, l'ouvrage d'art est caractérisé par des têtes de pont octogonales en pierre bleue, implantés en saillie aux quatre angles du pont. Elles sont complétées par des balustrades en pierre bleue et en bronze (éléments coulés la Cie des Bronzes de Molenbeek) qui se prolongent sur les quais. Des blocs de pierre à forme arrondie constituent l'articulation en escalier des pierres d'angle aux balustrades. Ils constituent une liaison très fluide des éléments divers. A l'ouest du pont est situé un escalier accessible par le parapet menant vers le passage de hallage. Des grandes dalles en pierre bleue striée placées dans les trottoirs marquent l'accès à ceux-ci.

Les têtes de pont se présentent comme ds compositions géométriques mais ne sont pas décorées.

Les éléments décoratifs du pont de la place Sainctelette.

Eléments décoratifs du pont situé autrefois au débouché du canal de Charleroi dans le bassin Beco. Ce pont a été dédoublé dans les années 1970 dans le cadre du réaménagement du boulevard Leopold II tout en réintégrant éléments d'origine.

Au niveau de la voirie, l'ouvrage d'art est caractérisé par quatre têtes de pont carrés en pierre bleue massive. Ils sont couronnés de vasques remplies de fleurs et de coquilllages, et décorés de mascarons sur les faces donnant vers le canal. Les faces opposées sont décorées de sculptures engagées. Les quatres statues, réalisées par xxx Wijnants, représentent deux femmes et deux hommes, respectivement implantés aux angles nord et sud, à corps dénudés et drapés portant les attributs suivants :

N-O: femme portant un bateau en forme de cygne

 $\mbox{N-E}$: femme portant sur l'épaule une coquillage, au pieds du personnage, un poisson emblématique et puissant

S-O: homme posant une main sur une proue de bateau

S-E : homme posant une main sur une proue de bateau, portant sur l'épaule une corne d'abondance et à ses pieds, un poisson emblématique et puissant

Notice sommaire sur la valeur des biens et motivation du classement.

Les éléments susmentionnés pont méritent une protection légale en raison de leur intérêt historique et esthétique, à savoir architecturale.

Il s'agit d'éléments importants du patrimoine portuaire et urbain qui sont emblématiques pour la reconversion des quais qui a eu lieu lors des travaux de modernisation du canal dans l'Entredeux-guerres. Ces éléments témoignent du soin qui était dans ce cadre apporté par les autorisés publiques à l'élaboration des ouvrages d'art.

Creusé au début du XIXe siècle, le canal de Charleroi répondait à la nécessité d'établir une voie de communication commerciale traversant le pays. Ouvert en 1832 et à Bruxelles raccordé au canal de Willebroeck, le nouveau canal reliait enfin les bassins de la Meuse et de l'Escaut pour, notamment, approvisionner en charbon le nord de la Belgique. A partir de 1860 et face à la concurrence du chemin de fer, des projets de modernisation du canal se multipliaient. Les travaux étaient enfin entamés en 1890.

Outre l'agrandissement du canal, ils prévoyaient la suppression du port intérieur (le dernier bassin était comblé en 1911) ainsi que la liaison des deux canaux en ligne droite de manière à éviter le tournant en angle droit pour les péniches, qui existait à l'époque. En 1905, le raccord des deux canaux était déplacé de l'actuelle place de Yser vers la place Sainctelette, dans le prolongement des nouveaux bassins Maritime et de Battelage, actuellement les bassins Vergote et Beco. Ces travaux s'achevèrent vers 1920.

Pour encore augmenter la capacité du canal, on décide alors de moderniser l'ensemble des écluses du canal de Charleroi et de les réduire en nombre. La grande écluse de Molenbeek est construite vers 1927-1930, celle de la porte de Flandre avait déjà été supprimée en 1893.. Abaissement du niveau d'eau / nouveaux murs de quais / ... En 1930, la modernisation du tronçon du canal entre la place de Ninove et la place Sainctelette est un fait. Cette campagne de travaux comprend le réaménagement des quais tel qu'un les connaît aujourd'hui ainsi que la construction des trois ponts. Ceux de la porte de Flandre et de la Place Sainctelette sont réalisés en remplacement des passages sur écluse. Un troisième pont est réalisé en remplacement d'une passerelle pour piétons jadis située dans le prolongement de la rue de Witte de Haelen.

Leur réalisation renforce la liaison entre les deux rives du canal et entre le territoire de Bruxelles et de Molenbeek, facilitant le trafic entre les deux communes de goederen et de main d'œuvre, ce qui revêt les ponts également d'une valeur sociale.

La reconstruction des ponts est attribuée par voie de concours lancé à la fin des années 1920. Il est remporté en 1929 par l'architecte Victor Rogister (l'Emulation – juin 1930 / journal La Meuse – 14/12/1929).

On sait que Rogister a été désigné pour la réalisation des ponts de la place Sainctelette et de la Porte de Flandre. Leur ressemblance avec le pont situé devant le petit château laisse toutefois supposer que celui-ci a été conçu par le même architecte.

Le projet primé pour le pont Sainctelette est très monumental et inclut une décoration avec luminaire incorporé (Revue l'Equerre, décembre 1929). Seule la partie en pierre sera finalement réalisé.

Victor Rogister est né à Liège xxxx

Né à Liège en xxx, Ro

S'agissant de points stratégiques, les ponts de la porte de Flandre et de la place Sainctelette ont été bombardés pendant la deuxième Guerre. Après la guerre, ils ont été reconstruits et, à cette occasion, rehaussés.

Pont de Witte de Haelen

construit en remplacement d'une passerelle pour piétons

Pont place Sainctelette

construit à l'emplacement de la rencontre des deux canaux conçu de manière très monumentale mais ne pas exécuté de telle manière

C.R.M.S. - xxx - annexe 2